



Conditions générales d'inscription et d'annulation

Conditions d'inscription

- Pour toutes nos formations/journée d'études, merci de compléter le formulaire de demande d'inscription en ligne sur notre site.
- Suite à la demande d'inscription, nous faisons parvenir au participant **un mail de confirmation d'inscription** avec un rappel de la date, du lieu et du tarif de la formation ou de la journée d'étude choisie. Si l'activité devait être complète, vous recevrez un mail pour signifier la mise en liste d'attente de votre demande.
- Le nombre de places étant limité, la priorité revient aux premiers inscrits.
- L'AAFB se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription.
- **Dès réception de notre mail de confirmation, votre inscription est définitive et le montant de celle-ci est dû** sauf désinscription dans les 15 jours ouvrables (voir-ci dessous)
- La facture sera envoyée par mail à l'adresse de facturation telle qu'indiquée dans le formulaire en ligne dans les 15 jours qui suivent la formation/journée d'étude suivie ou due.

Conditions d'annulation et de remboursement

L'AAFB engage divers frais liés à la prestation du ou des formateur.trices et orateur.trices, à la location de salles, au catering des boissons, aux impressions diverses et à la production d'outils pédagogiques afin d'assurer une organisation optimale du module de formation ou de la journée d'étude.

Il ne nous est pas possible d'annuler ces frais en cas de désinscription ou de défection tardive.

- La désinscription est possible **dans les 15 jours ouvrables** (dimanche et jour férié non compris dans ces 15 jours) qui précèdent le début de la formation ou de la journée d'étude, et celle-ci se fait sans frais.
- Tout désistement ou volonté de désinscription survenant **après les 15 jours ouvrables** (dimanche et jour férié non compris dans ces 15 jours) n'entraînera aucun remboursement des frais d'inscription. Ceux-ci restent dus et seront facturés.

Nous vous encourageons vivement à nous informer au plus vite d'un désistement afin de proposer les places disponibles à d'autres personnes intéressées.

En cas de crise sanitaire telle que le COVID actuellement, s'il n'est pas possible de maintenir les modules en présentiel, l'AAFB s'octroie le droit de proposer ses formations en ligne lorsque la matière s'y prête ou de les reporter à une date ultérieure. Dans ce cas, les participants seront prévenus par mail au plus tard 24h avant la date de la formation prévue.

AAFB

Association des archivistes francophones de Belgique asbl
Siège social : 98, Rue Nanon – 5000 Namur – 081/39-04-67

N° entreprise : BE 0885.806.671 – compte BE10 0682 4626 1304 - RPM- Namur/Liège
secrtaire@archivistes.be - <https://www.archivistes.be/>

- **Les cas possibles de remboursement de votre inscription :**
 - L'annulation par l'AAFB faute de participants ou en cas de force majeure qui empêcherait les organisateurs d'assurer la formation/journée d'étude ou les meilleures conditions de celle-ci. L'annulation vous sera communiquée par mail au plus tard 7 jours avant le début de la formation.
 - **Le désistement justifié** (maladie, accident...) par un certificat médical ou document officiel fourni au plus tard dans les 3 jours suivants la formation **et l'avertissement** auprès de l'AAFB, au plus tard le jour J de la formation, **permettra le remboursement** de votre inscription.

Dans tous les autres cas, aucun remboursement ne pourra être effectué. Des impératifs organisationnels ou une justification liée au changement de personnel (démission, licenciement ou recrutement en cours,...) ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Modalités organisationnelles et de paiement :

Organisation de la formation/journée d'étude

- L'horaire et le lieu exact de l'activité vous seront communiqués pour rappel **7 jours** avant le début de la formation. L'AAFB se réserve le droit de modifier la date et/ou le lieu de la session de formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Tout changement sera communiqué par mail aux participants dans les plus brefs délais.
- Le jour de la formation/journée d'études (ou le dernier jour d'une activité en plusieurs sessions), chaque participant reçoit une attestation de présence et une fiche d'évaluation à compléter.

Conditions et moyens de paiement

- Les frais de participation comprennent : la participation à la formation/journée d'étude, le(s) document(s) pédagogique(s) et le catering boissons.
- Le montant des frais de participation est à verser sur le compte Belfius BE10068246261304 de l'AAFB dans **un délai de 15 jours ouvrable** à partir de la réception de la facture avec la communication indiquée sur la facture.
- Un remboursement partiel via le Fonds 4S est possible pour les employé.es en CP 329.02 (voir « clé sur porte ») – à demander dans les 60 jours suivant la formation.

AAFB

Association des archivistes francophones de Belgique asbl
Siège social : 98, Rue Nanon – 5000 Namur – 081/39-04-67

N° entreprise : BE 0885.806.671 – compte BE10 0682 4626 1304 - RPM- Namur/Liège
secretaire@archivistes.be - <https://www.archivistes.be/>